

Montillet

Ministère

Château de St-Germain, le 1 Novembre 1871

L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES CULTES

CHATEAU DE ST-GERMAIN

MUSÉE  
DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

Monsieur le Conservateur

Dix Paler  
à Macon.

Parti de St. Germain le 16 septembre, j'en suis d'abord  
arrivé à Macon. J'ai visité la collection de M.  
Lacour. Au milieu de pièces de l'époque du bronze  
et gallo-romaines fort intéressantes, j'ai vu une  
statuette de Dix Paler qu'il serait important de  
monter pour la série de St. Germain.

Collection  
de Perry.

J'ai également à Macon, surtout auprès de M.  
Aucelin, puis des renseignements sur la collection  
de Perry. Elle est toujours à vendre, mais les  
propositions exagérées de Madame V. de Perry  
n'ont pas diminué. Cette collection fort riche  
en poissons et en polyèdres fossiles aurait été  
partagée avec un Musée d'histoire naturelle.

Musées  
de  
Savoie.

Je me suis rendu de Macon en Savoie. Il y a  
peu à améliorer dans ce pays, <sup>(Audois)</sup> M. Perrin, Conservateur  
du Musée de Chambéry et M. Louis Perron Conservateur  
du Musée d'Annecy, recollent avec soin pour ces  
deux Musées tout ce qui se trouve dans les départements  
de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ils savent  
aussi de la destruction des objets fort intéressants  
qu'il nous sera toujours possible de décrire et même  
de monter, si besoin est.

Antiquités  
lacustres  
du Bourjet.

M. Perrin ayant acheté pour le Musée de Chambéry  
une collection lacustre du Bourjet, m'a pour ainsi  
permis de choisir seize pièces qui manquent à la